



Comité Régional Occitanie

**ARIÈGE – AUDE – AVEYRON – GARD – HAUTE-GARONNE – GERS – HÉRAULT – LOT – LOZÈRE –
HAUTES-PYRÉNÉES – PYRÉNÉES-ORIENTALES – TARN – TARN et GARONNE**

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE TRAVAIL DU CRO **Jeudi 3 décembre 2020 (visioconférence)**

Ont participé à cette réunion,

Présidente, CLAMENS Marie-Madeleine (CD31)

Secrétaire Général, NOGARET Marc (CD12)

Trésorier Général, BALESTER Pierre (CD81)

Vice-Présidents, PONGE Alain (CD30), FABRE Marc (CD81)

VIDAL Jean-Jacques (Commission arbitrage),

RICARD Francis (Commission compétitions)

CD09, PICAZO Bruno, Président,

CD11, VALERO Alain, Président,

CD12, ENJALBERT Gilles, représentant du CD12

CD30, DONNADIEU Alain, Président

CD31, LE BOT Michel, Président et LE MANACH Raymond

CD32, PESQUIDOUX Annie, représentant du CD32

CD34, RIGAUD Jean-Paul, représentant du CD34

CD46, GRAMOND-BEX Marielle, Présidente et GRAMOND Christian, secrétaire Général CD46

CD48, FABIE Jean-Marie, représentant du CD48

CD65, LACASSIE Marie-Luce, Présidente

CD66, VIRGILI Jean-Pierre, Président

CD81, FABRE Marc, Président,

CD82, absent

Prix de la licence 2020.

Certains départements s'interrogent sur la légitimité du maintien de l'augmentation de 2 € du prix de la licence fédérale pour 2021 pour le financement du projet du Centre Sportif Michel Desbois. Le contexte sanitaire actuel, les prévisions de baisse de licences importantes ne présagent pas un avenir radieux quant aux finances de nos instances, pourquoi ce projet pharaonique ne serait-il pas abandonné au profit d'un projet plus réaliste et évolutif ?

Michel Le Bot informe que cette augmentation a été votée lors du Congrès National de 2019 et constitue l'apport personnel fédéral nécessaire pour l'obtention du prêt pour financer ce projet, pas d'augmentation = pas de projet, il rappelle que ces 2 € ne peuvent être attribués qu'au financement de ce projet (ne peuvent pas être attribués à un autre poste de dépense). Il ajoute que le nouveau président fédéral élu au mois de mars aura à charge de faire voter lors des prochains congrès nationaux le projet de construction.

Pour information voir en page annexe l'extrait du congrès national de Troyes.

Point sur l'arbitrage, par Jean-Jacques Vidal

Nous avons reçu 6 candidatures pour l'examen d'arbitre régional, le responsable fédéral Patrick Grignon confirme que cet examen est, pour l'instant, maintenu à la date du 17 janvier 2021.

1 seul candidat pour l'examen national.

La partie pratique pour les candidats reçus à la partie théorique de l'examen 2020 n'a pas encore pu être programmée, l'absence de concours importants en début de saison reporte encore l'échéance. Il faudrait néanmoins que ce soit fait avant les championnats régionaux pour ne pas télescoper les candidats reçus pour 2021.

Point sur les dates des congrès départementaux,

CD	date	CD	date	CD	date
9	9 janvier	32	16 janvier	66	21 février
11	21 février	34		81	13 février
12	19 décembre	46	16 janvier	82	
30		48	13 février		
31	31 janvier	65	23 janvier		

Point sur les Championnats Régionaux de clubs, par Francis Ricard

CRCV,

Tous les comités et les membres de la commission ont été sollicités pour la validation des clubs qualifiés pour 2021.

Création d'une division régionale à partir de 2021, pour rappel ce championnat est basé sur 32 équipes, soit 4 groupes de 8 clubs et 7 rencontres, seuls 3 clubs sont encore en attente de validation par leur comité respectif (cd11, cd34, cd82). Si ces clubs ne sont pas attribués par ces départements, il sera procédé à leur remplacement afin d'éviter d'avoir des poules incomplètes et de biaiser cette compétition. Ce remplacement sera effectué suivant les classements effectués en 2019, soit : si 1 club fait défaut l'équipe sera attribuée au cd31, si 2 clubs font défaut la deuxième équipe sera attribuée au cd32.

CRC Open et Féminin,

Une confirmation de contact a été envoyée aux départements, seuls les cd11, 34 et 65 n'ont pas encore répondu, le chèque de caution conservé dans les cd respectifs pour 2020 devra être restitué car périmé et remplacé par un nouveau.

Le calendrier prévu à l'origine doit être modifié car le calendrier fédéral de la Coupe de France 2020 prévoit la finale le 17 octobre 2021, et le Trophée des Villes le 20 novembre 2021. Il est donc proposé de déplacer J2 du CRC du 17/10 au 10/10 et la finale du 20/11 au 27/11 : 11 départements votent pour, 1 département s'abstient, 1 absent ; les propositions de modification de calendrier sont donc adoptées.

CRCJP,

Les dates des journées de groupes sont prévues les 10 et 11 septembre 2021, dates des 16^{ème} et 8^{ème} de finale de Coupe de France 2020. Ces journées doivent-elles être reportées ? 12 départements votent non, 1 département absent. Le calendrier reste en l'état.

Point sur le calendrier fédéral 2021, par Michel Le Bot

3 scénarii de reprise de nos activités sportives ont été envoyés aux départements par la fédération dernièrement, la date pivot étant fixée au 20 janvier. Si la situation sanitaire reste stable, le scénario

le moins pessimiste sera appliqué avec des tours de Coupe de France 2020 en février/mars, des finales de CNC 2020, un calendrier normal pour les championnats départementaux, régionaux et France.

Le tir de précision a été écarté du calendrier pour 2021, il serait reporté en 2022.

La stabilité du calendrier est essentielle car elle permettra la reprise des licences.

Point sur la trésorerie, par Pierre Balester

Tous les comités sont à jour de leurs cotisations.

Questions diverses

CD 09, RAS

CD 12, doit-on envisager le report du Trophée Fémina ? Les journées étant prévues au mois d'avril, il n'y a pas lieu, pour l'instant, de les reporter ou de les annuler.

CD30, concernant les jeunes, est-il utile, pour cette année, de maintenir le changement de catégorisation ? C'est trop tard pour que la FFPJP revienne en arrière.

La présidente profite de cette question pour informer les départements que pour le championnat de France jeunes la région disposant de 16 équipes a demandé à ce qu'1 équipe soit attribuée par département (13), les 3 autres étant attribuées au championnat régional.

CD31, sur les bordereaux de demande de licence 2021 est apparue une nouveauté : le pavé sur l'honorabilité. Tous les dirigeants et éducateurs seront soumis au contrôle d'honorabilité (casier judiciaire N°1 et 2) par le ministère. Pour ce faire le département doit saisir les mentions « dirigeant » et « éducateur » sur les fiches individuelles Geslico. Dès 2022 ce contrôle sera fait pour tous les licenciés.

CD32, RAS

CD34, communiquera à Francis, les équipes qui participeront au CRC Open et Vétérans en 2021. Il vient d'apprendre la suppression du national de Agde, l'international de Sète est en suspens, sous réserve de confirmation fédérale.

CD46, revient sur l'organisation des AG départementales possibles dès le 15 décembre, le CD12 a prévu la sienne le 19 décembre, qu'en est-il des autorisations à demander ? Réponse de Marc Nogaret, le maire a validé, mais pas la préfecture, nous avons fait un courrier à notre député. Les autorisations sont soumises à la classification de la salle.

CD48, remercie la région pour l'équipe au championnat de France jeunes.

CD65, RAS

CD66, où vont se faire les formations tronc commun arbitre départemental ? Peu de candidats pour l'instant, ils sont à recenser dans les départements et à transmettre à Daniel Mercadier.

CD81, RAS

Tour de table pour avoir des informations sur la livraison des bordereaux de demande de licences.

La présidente,
Marie-Madeleine CLAMENS,



Le secrétaire-Général,
Marc NOGARET

